13 Bibliothèque cantonale Fribourg

44me ANNÉE No 17 — En avant la Grue! — VENDREDI 27 FÉVRIER 1925

LA GRUYÈRE

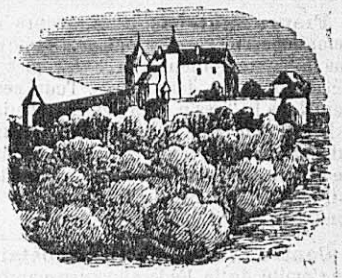

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse . . . . . 25 »
Etranger . . . . 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames . . . 50 »

S'adresser à **Publicitas S. A.** suisse de publicité (Cercle Catholique, 1er étage).

HORAIRE BULLE-ROMONT : Bulle, arr. 9^{18} 12.— (d. j. f. 15^{10}) 15^{30} 20^{17}. Bulle, dép. 6^{10} 10^{08} (10^{25}) 13^{5} 17^{50}

La lutte contre le cancer.

Le cancer est une maladie plus mortelle encore que la tuberculose. Il fait, chaque année, dans le monde entier plus de 500.000 victimes et la Suisse vient en tête de ligne. La tuberculose est en diminution parce que depuis de longues années on lutte efficacement contre elle; mais si la mortalité par le cancer ne fait qu'augmenter c'est que les efforts organisés et vigoureux destinés à le combattre sont de date relativement récente.

C'est pour les réaliser qu'ont été créés des Centres anti-cancéreux en France, Belgique, Hollande, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Japon et les deux Amériques. Ce sont des institutions dont le but est de coordonner tous les efforts en vue de lutter contre le cancer. Sans doute que dans notre pays la Ligue nationale suisse contre le cancer organise chaque année des conférences et depuis quelque temps des expositions destinées à renseigner le public sur le danger de cette maladie; sans doute que les chirurgiens mettent, depuis longtemps, au service des malades cancéreux les ressources de leur science et de leur art et que l'on cherche également à guérir par les Rayons X et le Radium. Mais tous ces efforts n'avaient pas encore été véritablement ordonnés; il est vrai qu'à Zurich, on vient de créer une «Radium Stiftung» dans le but de traiter et d'étudier le cancer. En Suisse romande une institution semblable s'imposait. En effet, un Comité d'initiative composé de MM. Roux, Michaud, de Meyenburg, Rosselet et de Coulon s'est constitué à Lausanne afin d'examiner la possibilité de créer un centre de recherches scientifiques et thérapeutiques. Un Comité de Patronage composé d'un certain nombre de personnalités (médecins, magistrats, hommes de science et journalistes) ressortissants des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud, a le 18 décembre 1924 discuté et adopté statuts et règlements, et définitivement créé à Lausanne sous le nom de « Centre anticancéreux romand » un foyer de lutte anticancéreuse. Cette œuvre est entre les mains d'un Comité de direction composé de MM. Roux, Michaud, Deay, Clément, Jacques de Montmollin, Turini et Exchaquet.

Le directeur du C. A. C. R. est le professeur de Meyenburg qui dirige en même temps son service d'anatomie pathologique dont le but est d'établir, à l'aide du microscope, le diagnostic sûr de la maladie. Le C. A. C. R. comprend encore un Service de recherches expérimentales (André de Coulon) où sera étudié le problème de l'origine du cancer de même que celui de son hérédité et de sa contagion; des statistiques devant nous renseigner sur sa répartition seront aussi élaborées. Puis enfin un Service de radiologie (Rosselet) où les malades seront traités par le Radium et les Rayons X. Il est évident que ce Service restera en collaboration étroite avec Messieurs les chefs de services cliniques de l'Hôpital cantonal de Lausanne, comme avec les médecins traitants.

Cette œuvre essentiellement humanitaire doit compter sur le bienveillant appui de la population toute entière et nous ne doutons pas que sa sympathie lui soit acquise. Grâce à la générosité de M. Marcel Aubert, le noyau de ce Centre remonte en réalité en 1920.

Mais il est nécessaire qu'il soit entretenu par de nouvelles ressources, surtout pour acheter du Radium et pour lesquelles nous nous adressons avec confiance à la libéralité du public. Car il n'est personne qui n'ait été douloureusement impressionné par cette maladie. Afin de permettre à tous ceux qu'intéresse cette cause non seulement scientifique, mais humanitaire, de contribuer à son organisation et à son développement, il a été créé une Société des Amis du C. A. C. R. Moyennant une cotisation annuelle minima de fr. 10.— il est possible d'en faire partie. Tous les dons, même les plus minimes, et les legs seront reçus avec reconnaissance et pourront être versés à la Société de Banques suisses ou à son compte de chèque postal No II. 3 (Compte du C. A. C. R. ainsi qu'au Bureau de la *Gazette de Lausanne*, de la *Revue* et de la *Feuille d'Avis*. Pour faire partie de la Société des Amis du C. A. C. R. il suffit d'envoyer son adhésion au directeur du C. A. C. R. Hôpital cantonal, Lausanne.

Loi fédérale sur la tuberculose.

La statistique nous oblige malheureusement à constater que la mortalité par suite de tuberculose est encore très forte en Suisse et marque une diminution beaucoup plus faible que dans les autres pays. Force nous est d'attribuer ce phénomène au fait que jusqu'ici notre pays n'a pu disposer d'un front unique, homogène et bien coordonné pour la lutte contre la tuberculose. Autrement dit, le besoin d'une loi fédérale sur la tuberculose se fait sentir de façon toujours plus urgente. Il y a plusieurs années déjà qu'une telle loi est à l'état de projet, mais sans avoir encore été soumise aux Chambres. Il est de toute évidence que le système actuel des subventions aux institutions anti-tuberculeuses, par la Confédération, ne saurait suffire à la longue. Si bienfaisants que puissent être les résultats de cette aide, ils ne permettent cependant pas d'organiser une lutte de grande envergure contre ce fléau. Quelques chiffres l'auront bien vite confirmé.

Dans d'autres pays où la lutte contre la tuberculose a été appuyée dans une très large mesure par l'Etat, on relève que la mortalité a diminué dans une proportion égale au 75 %; au cours de ces quarante dernières années, la diminution n'a été chez nous que de 26 %. Les médecins affirment que si nous nous contentons de ce régime et si nous en demeurons à cette allure, la tuberculose ne pourra être véritablement exclue de la catégorie des maladies sociales que d'ici à cent ans. Or, nous ne saurions admettre que ces lenteurs fussent dans l'intérêt de notre pays, de sa prospérité et du bien-être public. Aussi faut-il souhaiter que le Conseil fédéral ne tarde pas à passer par dessus les difficultés et objections d'ordre financier et à soumettre au plus tôt la nouvelle loi aux Chambres. Ajoutons d'ailleurs que les dépenses ainsi occasionnées ne sont pas de nature à inquiéter outre-mesure les finances fédérales. On estime la somme nécessaire de 4 ½ millions à 5 millions de francs; en regard de la situation financière encore passablement tendue, ce montant peut bien éveiller quelque inquiétude chez nos autorités; mais si l'on songe à l'augmentation des recettes douanières et du produit de l'impôt sur le timbre, il ne semble pas que l'on puisse plus longtemps hésiter à remplir une tâche aussi urgente et touchant d'aussi près les intérêts vitaux de notre pays.

Nous apprenons à cet égard que le message et projet de loi sont déjà terminés depuis un certain temps et que le Conseil fédéral les soumettra sans trop tarder aux Chambres fédérales. *P. S. M.*

Association des Suisses de Russie.

Nous lisons dans le bulletin des Suisses de Russie que l'association a pu verser à ses membres nécessiteux une somme globale de 39.000 fr. Parmi les subsides ou autres versements qui lui sont parvenus, nous citerons l'apport de la loterie en faveur des Suisses de Russie (29.000 fr.), la subvention et le subside extraordinaire du département politique (8.800 fr.) et le produit de la tournée des Cosaques (5.800 fr.) etc. Néanmoins, le fonds a subi une réduction de fr. 7000, qui à son tour se trouve compensée par les 20.000 fr. prélevés sur le don national. L'association peut en tout état de cause compter sur d'assez fortes rentrées grâce aux collectes organisées dans les églises et par la somme qu'on lui affectera sur le produit de la fête fédérale de tir d'Aarau.

On se souvient que l'association des Suisses de Russie a organisé, sous les auspices de M. le conseiller fédéral Motta, une collecte dans toute la Suisse en faveur des Suisses de Russie nécessiteux; on fera non seulement circuler des listes de souscription, mais on vendra également des insignes. La collecte a eu déjà de fort heureux résultats locaux, soit 2.300 fr. à Berthoud, 3.000 fr. à Coire, etc.

On peut donc compter, sans être taxé de trop optimiste, que cette heureuse institution pourra progresser, se développer et élargir encore son champ d'activité en faveur des Suisses revenus de Russie.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le dimanche 8 mars à Zurich.

NOUVELLES SUISSES

Assurance contre l'incendie. — Pendant les débats sur le rapport de gestion et les comptes de 1923, des C. F. F. au Conseil des Etats, la question a été posée de savoir s'il ne vaudrait pas mieux que les C. F. F. renoncent au versement de fr. 300.000 au fonds d'assurance contre l'incendie et qu'à la suite de l'accident de Bellinzone, ils s'assurent auprès de tiers contre les conséquences de semblables accidents. Dans sa réponse, la direction des C. F. F. s'est prononcée par la négative; par contre, la création d'un fonds d'assurance contre les accidents sera étudiée dans la suite.

Emigration aux Etats-Unis. — Les spécialistes américains chargés de l'étude de l'immigration émettent l'opinion qu'au cours de cette année, il ne sera admis aux Etats-Unis que la moitié du contigent des étrangers de l'année dernière, soit 450.000 au lieu de 900.000. En tenant compte de cette forte réduction pour chaque pays et en faisant état du renvoi de nombreux *indésirables*, la population des Etats-Unis n'augmenterait plus que de 200.000 habitants par l'immigration.

De nouvelles prescriptions des autorités américaines exigent que les émigrés soient en possession d'un certificat médical constatant l'absence du goître.

Hausse du blé et denrées alimentaires. — En consultant la statistique de l'importation, on s'aperçoit qu'en janvier le blé, par rapport à sa valeur, a constitué la cinquième partie de nos importations. On peut se rendre compte à quel point le prix élevé du blé surcharge notre bilan commercial, en comparant les chiffres suivants : en janvier 1924, nous avons importé 64.000 tonnes de blé pour une valeur de 17,6 millions; par contre, en janvier dernier, le prix des 116.000 tonnes de blé reçues s'est élevé à 41 millions.

L'importation des denrées alimentaires et du bétail, au cours du mois de janvier, a atteint 75,7 millions en chiffres ronds contre 53,3 millions en janvier 1924.

Assurance-vieillesse. — La Commission du Conseil national chargée d'examiner le projet d'assurance-vieillesse s'est réunie lundi à Berne pour discuter les nouvelles propositions du Conseil fédéral. En l'absence de son président, M. Mæchler, retenu pour raison de santé, elle a chargé le rapporteur français, M. Perrier, de diriger ses délibérations, MM. Musy et Schulthess ont commenté les propositions du Conseil fédéral sur lesquelles s'est engagée la discussion. Le débat se poursuivra mardi. Plusieurs amendements ont déjà été déposés.

La succession de M. Garbani. — Le remplacement de M. Garbani-Nerini au Tribunal fédéral paraît devoir donner lieu à ce qu'on appelle du tirage.

La droite catholique conservatrice, qui se plaint d'avoir perdu un représentant au Tribunal fédéral, est prête à revendiquer le siège vacant.

Dans la droite elle-même, il est possible que les Fribourgeois, actuellement sans représentant au Tribunal, le disputent aux Tessinois.

Et chez les Tessinois radicaux, on demandera que M Garbani-Nerini soit remplacé par un radical, l'autre juge de langue italienne, M. Soldati, ayant été élu par les conservateurs et comme tel.

On assure que M. le conseiller fédéral Motta a écrit au comité conservateur tessinois qu'une candidature radicale tessinoise correspondrait à ce que demandent une bonne politique et l'équité.

Chemins de fer fédéraux. — Le conseil d'administration des C. F. F. a tenu, mardi matin, à Zurich, une séance; il a approuvé le projet pour la construction du viaduc de Grandfey (Fribourg) et a accordé pour l'exécution des travaux un crédit de 3.060.000 fr. et pour amortissements un crédit de fr. 1.250.000

Le conseil d'administration a approuvé, en outre, des contrats passés pour la fourniture de dix-huit wagons de voyageurs à quatre essieux, et pour la livraison de seize wagons à voyageurs à quatre essieux.

Le conseil d'administration a accordé à cet effet le crédit extraordinaire de 3.900.000 francs.

Le projet concernant l'électrification de la ligne Brugg-Pratteln (49 km) a été également approuvé, et les crédits nécessaires, soit 5.484.000 fr. accordés.

Le Conseil approuve ensuite le projet pour la construction de la deuxième voie sur le parcours Wil-Uzwil et accorde dans ce but un crédit de 5.460.000 fr.

Le projet présenté pour l'agrandissement du bâtiment des voyageurs de la gare de Lucerne a été approuvé. Le crédit de fr. 1.400.000 accordés dans la séance du conseil d'administration du 29 avril 1916 a été porté à 2.700.000 fr.

Fièvre aphteuse. — Au cours de la semaine dernière, on a signalé 10 nouveaux cas de fièvre aphteuse avec 37 pièces de bétail bovin, et deux porcs. Tous ces cas sont dans le Tessin, à la seule exception de 3 bœufs d'origine hongroise. L'effectif total contaminé ou suspect s'élevait, à la fin de la semaine dernière, à 261 pièces de bétail bovin, 53 porcs, 4 chèvres et 22 moutons, dans 47 étables.

Contre l'importation du bétail. — Le Comité de la Fédération des marchands de bestiaux de la Suisse orientale a adressé une requête aux gouvernements cantonaux de Thurgovie, de St-Gall, d'Appenzell et des Grisons, protestant contre l'importation de bétail de boucherie et demandant que l'on empêche l'importation du bétail de seconde qualité tout au moins.

Vaud. — Pour conserver le pain frais. — La *Tribune de Genève* consacre un article à l'invention d'un boulanger bernois actuellement domicilié à Pully, M. Jean Matti, invention qui permet de conserver le pain frais jusque deux ans après sa cuisson. Le chimiste cantonal vaudois, M. Arragon, qui a assisté avec M. le notaire de Léon à la préparation et à la fermeture des boîtes de conserve de pain fabriqué d'après le procédé Matti, a pu constater qu'au bout de trois mois le contenu des boîtes ne présentait aucun signe d'altération. M. Matti vient de signer une convention avec une grande minoterie de Cardiff, qui lui paiera un million pour son brevet et 1 % sur la fabrication. Toutefois, en bon patriote, il a réservé un droit de fabrication en faveur de l'armée suisse. La découverte du boulanger de Pully est enregistrée sous le nom de « Mattipan ».

— Accident à la gare de Vevey. — Mardi, un manœuvre des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, Charles Schmidt, âgé de 21 ans, était occupé à déplacer un wagon chargé de pierres. Placé à la tête de ce wagon, il poussait le tampon de l'épaule sans regarder devant lui. Un peu plus loin stationnait un autre wagon chargé également de plusieurs tonnes de pierres. Tout à son travail, Schmidt n'aperçut pas à temps cet obstacle. Il eut la tête broyée entre les deux tampons.

Berne. — Un crime. — On a découvert récemment dans la forêt de Plagne, au-dessus de Frinvilier, le cadavre d'une femme dont l'autopsie a révélé que la malheureuse avait reçu trois balles dans la tête. Le crime remonterait à une huitaine de jours. La police procède activement à des recherches pour identifier la victime et connaître le meurtrier.

Un aviateur militaire tué.

Jeudi après midi, à 14 h. 50, le lieutenant-aviateur Albert Wiesendanger, né en 1900, qui effectuait des exercices avec son appareil, est tombé d'une hauteur d'environ 1200 mètres entre Gfennund et Schwarzenbach. L'aviateur a été tué sur le coup. L'appareil est complètement démoli.

Selon des témoins, l'appareil vacilla soudain et vint s'abattre en spirale sur le sol. Le devant de l'appareil fut complètement écrasé, tandis que les autres parties furent brisées en mille pièces.

CANTON DE FRIBOURG

Les radicaux fribourgeois à Genève. — L'Association radicale fribourgeoise de Genève avait organisé, samedi soir, sa traditionnelle « fricassée » annuelle, qui fut servie à près de 100 convives dans le café de la Grenette.

On remarquait MM. John Rochaix, président du Conseil d'Etat, Pasquier, Wagner et Muriset, députés ; Tinguely, conseiller municipal ; Jaccoud, ancien député ; Rossiaud, président de l'Association radicale du Petit-Saconnex ; Bersier, président d'honneur, et Morel, président de l'association.

La « fricassée », excellente, fut appréciée comme il convenait et, au cours de la partie officielle qui suivit, MM. Morel, Rochaix, Pasquier, Rossiaud et Muriset ont prononcé des discours qui, pour être brefs, n'en ont pas moins été éloquents.

Entre deux discours, des souvenirs ont été remis à M. Bersier, président d'honneur, qui totalise quarante ans d'activité, et à M. Gachet, secrétaire, qui en compte vingt.

Une partie très animée termina la soirée.

Caisse hypothécaire fribourgeoise. — L'assemblée générale des actionnaires de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg a eu lieu hier, jeudi 26 février, pour approuver les comptes, fixer le dividende et nommer deux membres du Conseil de surveillance.

Le bénéfice de 1924 s'élève à 595.013,60 francs, report de 1923 de 101.384 fr. 83 compris.

Le Conseil de surveillance en propose la répartition suivante : Dividende 6 ½ % au capital social, 390.000 fr. A la réserve pour emprunt, 50.000 fr. A la caisse spéciale de secours, 50.000 fr. A compte nouveau, 105.013 fr. 60.

Les dégâts du fœhn. — On mande que le fœhn du 15 février dernier a fait de grands ravages dans les forêts de Planfayon.

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de S. G. Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg :

M. l'abbé Louis Chanex, rév. prieur-curé de Semsales, est nommé curé d'Onnens ;

M. l'abbé Placide Pasquier, rév. curé de Châtel-St-Denis, est nommé chapelain à Rueyres-Treyfayes ;

M. l'abbé Amédée Andrey, rév. curé de Montbrelloz, est nommé chapelain à Avry-devant-Pont ;

M. l'abbé Benoît Martin, rév. curé de Nyon, est nommé chapelain à Riaz.

Un atterrissage forcé. — Mardi après midi, vers 4 heures, un avion atterrissait, à la suite d'une randonnée quelque peu mouvementée, aux environs de Romont, à 100 mètres environ de la voie ferrée Bulle-Romont. L'appareil, un biplan portant N° 404, avait quitté Thoune dans de bonnes conditions atmosphériques et avait pour objectif Lausanne. Il avait à bord un passager, M. Schupbach, négociant à Montreux.

En cours de route, malheureusement le temps se gâta et l'avion fut surpris par une bourrasque de neige qui nécessita un premier atterrissage à Promasens. Le ciel continuant à se montrer inclément et jugeant qu'un vol effectué dans de telles conditions était d'une témérité quelque peu audacieuse, le pilote renonça à poursuivre sa course et résolut de regagner sa station de départ, Thoune.

C'est au cours de cette seconde randonnée que l'appareil fut pris dans un nouveau remous et obligé d'atterrir une fois encore, à Arrufens près Romont. Fort heureusement, le pilote et son passager sont sains et saufs, l'avion lui-même n'a subi aucune avarie. L'aviateur, M. Tardy, de Lausanne, avisa immédiatement aux formalités d'usage, pendant que les personnes accourues sur la place d'atterrissage aidaient le pilote à remiser son appareil jusqu'au lendemain. Jeudi, vers 10 heures, l'oiseau gigantesque reprenait son vol et regagnait sans autre incident le camp d'aviation de Thoune.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Bulle vient de perdre le doyen d'âge de ses bourgeois dans la personne de M. Julien Judet, qui s'est éteint mardi matin, dans sa 86me année. M. Judet était bien connu pour avoir fait durant plus de quarante années le pénible service de garde de nuit et d'agent de police sur nos places de foires et marchés.

Le défunt était frère de M. François Judet, décédé il y a une quinzaine d'années déjà, et qui s'était fait une belle renommée de coutelier à une époque où les produits de la grande industrie du dehors n'avaient pas encore envahi nos marchés et fait disparaître les unes après les autres nos intéressantes petites industries locales.

Avec Julien Judet disparaît un ami du devoir, un homme de la vieille école, qui sa vie durant mit en pratique les belles traditions de travail et de simplicité. C'est grâce à ces qualités qu'il s'est acquis une situation aisée qui lui permit de passer ses dernières années à l'abri de tout souci matériel. Les qualités susmentionnées devraient être souvent citées en exemple à notre jeunesse moderne.

M. Julien Judet laisse une belle famille qui marche sur ses traces et à qui nous présentons nos sincères condoléances.

Mise en garde. — Ensuite des interpellations faites au Grand Conseil au sujet de l'absinthe, nous apprenons que la Direction cantonale de police a fait donner des ordres à la police en vue d'une surveillance plus sérieuse sur la vente de la Fée verte. Cafetiers, soyez sur vos gardes et méfiez-vous des mouchards ! Les amendes sont toujours les bienvenues dans la caisse de l'Etat pour combler les déficits.

Au marché. — Le marché après carnaval a revêtu une importance moyenne. Assez nombreux pourtant y est arrivé l'élément campagnard, qui pour vendre des fruits ou légumes, qui pour amener du petit bétail, qui enfin pour d'autres affaires.

La place de la promenade était bien fournie en fruits et légumes dont nos ménagères sont, chaque semaine, heureuses de s'approvisionner. Les œufs, abondants, se payaient 1 fr. 80 la douzaine.

Comme petit bétail, on a enregistré la présence de 34 veaux dont les prix variaient de 1 fr. 40 à 2 fr. 10 le kilo (poids vif), 2 chèvres, 1 porc gras, — les prix de ces derniers oscillent entre 1 fr. 70 et 1 fr. 80 — et 111 porcelets que les éleveurs cédaient aux prix extrêmement bas de 15 à 20 fr. pièce. Ces derniers chiffres nous prouvent qu'il y a réellement crise dans cette branche de notre élevage. Souhaitons que cette situation soit passagère seulement.

Concours de skis. — Profitant de la petite couche de neige tombée ces jours derniers, le Club de skieurs *Alpina* organise pour dimanche 1er mars, vers les parages de La Part-Dieu, un concours de skis pour enfants et jeunes gens jusqu'à vingt ans qui comprendra un concours de fond puis un concours d'obstacles.

Les inscriptions sont reçues de suite par M. Louis Kolly, à Bulle.

Que chacun profite de cette occasion pour faire une petite promenade vers La Part-Dieu et encourager nos jeunes skieurs.

En cas de mauvais temps, le concours sera renvoyé. *Le Comité.*

Une édition épuisée. — Le journal *La Grippe*, édité par le Corps de Musique de notre ville, à l'occasion du carnaval, a eu, au point de vue de la vente, un succès tout particulier cette année-ci. Les vendeurs de cette publication ont été, on le peut dire, assaillis par le public, lequel, impatient, tenait à posséder un numéro de cet organe pétillant d'esprit et d'humour. L'édition a été de ce fait vite épuisée. Le Corps de musique regrette de ne pouvoir donner satisfaction aux nombreuses demandes de numéros qui lui sont parvenues ces jours derniers. Il ne manquera pas, l'an prochain, de se souvenir de l'accueil bienveillant qui a été fait à *La Grippe* et prendra toutes dispositions utiles pour effectuer un tirage en nombre suffisant.

Conférence sur Jeanne d'Arc. — On nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la conférence qui doit avoir lieu dimanche soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Entrée libre. (*V. annonce*)

Les Origines de la Confédération Suisse. — Aucun doute n'est possible : notre chef-d'œuvre national remportera cette semaine au *Cinéma du Croisseau* le même succès triomphal qu'au Bâtiment Electoral à Genève et qu'au Palace de Lausanne, où plus de 7.000 écoliers furent conduits en matinées spéciales et où plus de 2.000 personnes ne purent trouver place lors de la première semaine. Jamais encore il ne fut fait pareille fête à un film. Et *Les Origines de la Confédération* méritent cette fête, c'est certes le plus grand film d'art Suisse dû à des capitaux fournis par des Suisses-Américains.

Chaque Suisse, chaque étranger, aura à cœur de voir les scènes classiques des premiers temps de la Confédération : la place d'Altorf, le Rütli, chemin creux de Küssnacht, les exactions des baillis, les premiers signes de la révolte populaire, les épisodes de Tell et de Gessler, Staufacher outragé devant sa maison, la tragique destinée du père de Melchthal, Walter Fürst dans sa demeure patriarcale, les conciliabules qui scellèrent la première alliance, l'expulsion des baillis, et enfin : *La Bataille libératrice de Morgarten.*

Le Carnaval à Broc. — Le Carnaval a remporté un plein succès. Des bandes joyeuses ont sillonné notre village au cours de la journée. Les cafés étaient bondés et les danseurs s'en sont donné à cœur-joie.

Les C. E. G. ont transporté passablement de voyageurs entre Bulle et Broc.

Mercredi tout est rentré dans le calme et chacun a repris son occupation habituelle. Le Carnaval 1925 est mort... et enterré, vive le prochain.

FEUILLETON DE *„LA GRUYÈRE"*

Dernière du Nom

PAR 3

TESSIER-BAILLEUL

— Ainsi, vous êtes Mademoiselle Lucyenne de Kerovan ?

La jeune fille inclina la tête.

— Et vous ? demanda-t-elle.

Permettez-moi de taire mon nom jusqu'à ce que je vous aie fait connaître l'objet de ma visite, répliqua l'étranger. Je viens de Paris exprès pour vous voir, et j'ai de vos amis des lettres que je vous remettrai dans un instant. Voulez-vous me faire le plaisir de m'entendre ?

Lucyenne de Kerovan eut un moment d'hésitation. Les manières de l'étranger, sa façon de parler l'affectaient désagréablement. Mais elle réfléchit qu'elle était dans son château, que ses serviteurs étaient à portée de sa voix, et que conséquemment elle n'avait rien à craindre.

D'un mouvement de tête un peu hautain, elle fit signe qu'elle consentait à cette singulière proposition.

— Je désire, du moins, que ma demi-sœur, Yvonne de Kersollec, soit présente, dit-elle, en tirant un cordon de sonnette.

L'étranger ne répliqua pas.

Un domestique apparut.

— Vincent, dit Lucyenne de Kerovan, dites à ma sœur de venir.

— Madame de Kersollec est sortie faire une promenade sur les rochers, Mademoiselle, répliqua le domestique. Elle m'a chargé de vous dire, si vous la demandiez, qu'elle ne serait pas absente plus d'une heure.

— Très bien, dit Lucyenne de Kerovan.

Le domestique se retira.

La jeune fille, très tranquillement, prit possession d'un fauteuil, et, faisant signe à l'étranger de s'asseoir sur un autre, elle se montra prête à l'écouter.

— Une grande et belle propriété ! dit l'étranger, en promenant ses regards autour de lui. Sans doute, Mademoiselle, vous tenez à cette habitation, vous l'aimez pour toutes les beautés qu'elle renferme ?

— Si je l'aime ? répéta Lucyenne avec étonnement. Si j'aime Kerovan, la demeure de mes ancêtres, le berceau de ma famille, la maison où je suis née ! Mais toutes nos traditions sont mêlées à l'histoire de cette île. La pointe de Kerovan servit de refuge aux ducs de Bretagne qui en avaient fait une de leurs forteresses. C'est de toutes les habitations qu'il y ait au monde celle qui m'est la plus chère, celle qui est pour moi la plus sacrée, la plus glorieuse ! Mais ajouta-t-elle en s'interrompant soudainement, et avec un accent de froideur, en quoi, Monsieur, peuvent vous toucher les sentiments que m'inspire cette maison ?

— Ces sentiments m'importent beaucoup, au contraire, répondit l'étranger qui eut un sourire de triomphe. Je suis venu Mademoiselle, pour vous dire que vous êtes menacée dans la possession de ce domaine auquel vous attachez tant de prix.

— Menacée ?

— Oui, Mademoiselle. Il est quelqu'un qui prétend avoir des droits sur la propriété des Kerovan.

La jeune fille eut une exclamation d'incrédulité.

— Vous avez été trompé, dit-elle avec hauteur. Je suis l'unique enfant du dernier comte de Kerovan, et conséquemment, sa seule héritière.

L'étranger sourit de nouveau, et eut une expression de visage qui fit frissonner Lucyenne.

— La personne dont je parle, reprit l'étranger avec assurance, a un droit supérieur au vôtre, supérieur, même, à celui qu'avait votre père. Permettez-moi de vous dire...

Lucyenne de Kerovan l'interrompit d'un geste de la main.

— Je refuse, dit-elle, d'en entendre davantage. Si vos paroles, qui me semblent des plus singulières, ont le moindre fondement, ce n'est pas à moi que vous auriez dû vous adresser. Je vous renvoie à mon tuteur, M. Brun, qui habite Paris. Il fera justice des prétentions que vous venez d'émettre.

Elle se leva pour se retirer.

— Attendez ! s'écria l'étranger avec animation et en étendant le bras pour la retenir. Je suis venu pour vous mettre au courant de faits réels avant que les journaux ne s'en emparent et ne les publient dans tout le pays ! Vous pouvez au moins entendre ce que j'ai à vous dire. Si mes explications, si les preuves que je donnerai à l'appui sont de nature à ne laisser aucun doute, vous saurez les apprécier aussi bien que le ferait M. Brun. Si mon récit est tel qu'il porte la conviction dans l'esprit des plus incrédules, que la vérité vous apparaisse à vous-même, Mademoiselle, claire, évidente, alors, peut-être, serait-il possible d'arriver à un arrangement entre vous et celui que je ne voudrais pas considérer comme votre adversaire. Peut-être encore, si vous le préfériez, pourrait-on soumettre le cas à votre tuteur et à vos conseillers légaux. Je vous supplie donc, dans votre intérêt, de m'écouter. Si vous refusez, vous lirez après demain dans tous les journaux de l'arrondissement tout ce que j'ai à vous dire.

(*A suivre.*)

Les bals de Carnaval.

A l'Hôtel de Ville. — Le bal du lundi a été très fréquenté. On y a dansé péniblement les premières heures de la soirée tant il y avait de monde. Nous avons remarqué quelques beaux costumes ; d'une façon générale, les déguisés ont fait preuve de bon goût.

A minuit, après la Polonaise, eut lieu le concours. Le Jury était composé de : Mme X. Remy et de MM. Genoud, professeur de danse, Nicolas Gex et Félix Remy. Ont obtenu un prix :

Groupes :
1. — Les Raffias.
2. — Bébés en papier.

Couples :
1. — Fantaisie sur les couleurs.
2. — Boules de neige.
3. — Femmes du harem.
4. — Nénuphars.

Individuels :
1. — Bouquetière 1830.
2. — Eventail.
3. — Page.
4. — Sphinx.

Originalité :
1. — Le Pin.

Cette proclamation faite, les danseurs civils et masqués ont fox-trotté, valsé, au rythme entraînant de l'orchestre Péclard, jusqu'à l'aube.

A l'Hôtel des Alpes et Terminus. — Ce fut fort bien. La salle présentait un coup d'œil charmant ; elle avait été décorée avec art et le parquet reluisait comme un miroir. L'orchestre Michel, de Lausanne, composé de sept musiciens, fonctionnait comme musique de bal. Pas de concours. Ici, par contre, nous avons remarqué quelques sympathiques jeunes-vieux se payer le luxe de ne pas « en manquer une » ; c'était trop joli à voir. On s'est amusé gentiment, sans grand bruit et là aussi jusqu'au matin, c'est-à-dire à l'heure qui ne regarde plus du tout le chroniqueur.

A propos de chorégraphie. — Nous avons reçu d'un lecteur vaudois assidu la lettre que nous reproduisons ci-dessous. Le bon sens déployé, la saveur qu'elle contient, de même que les justes observations relatées, nous engagent, malgré la recommandation contraire qui nous est faite, de la publier.

....., le 25 février 1925.

Môssieu le rédacteur,

Obligé de venir à Bulle lundi pour des affaires, je suis venu avec mon « gouvernement » dans la capitale de cette belle Gruyère que j'aime et que j'admire. Le soir, j'ai été voir dans les salles de danse. C'est la première fois que je voyais un de ces bals masqués. C'était rudement joli, mais, môssieu le rédacteur, vous aurez sans doute observé ce gaillard, assez long, efféminé, au teint farineux, pommadé comme une femme de par Paris, astiqué comme un prince, chaussé à la dernière mode, faire le singe toute la soirée. L'avez-vous vu cet écervelé exécuter ces déhanchements, arrêter sa danse déjà grotesque pour se raidir subitement, se secouer la colonne vertébrale en un mouvement d'homme frappé d'une attaque subite, se débattant dans les spasmes de l'agonie ? J'espère bien que non. Moi il m'a écœuré et dégoûté. Il aurait fallu un dessinateur ou un photographe. Il dansait rudement mal ; ses pieds se tortillaient comme aussi son postérieur, je vous dis : c'était affreux ! Je me demande comment on trouve ça beau. Il n'y a, je pense, que dans ces « Dansinges » où on voit tout ce tralala.

Il y a vingt-cinq ans, quand j'avais un faible pour la *polka*, la *schottische*, le *barme*, la *kreuz-polka*, le *quadrille* on en a eu ri du commerce ; on ne faisait pas tant de ce fourbi. On prenait son « gouvernement » et crac ! en avant. On te tournait ça sans faire une bouche en cœur et de ces tortillonnades à se demander lorsqu'on les voit si l'on est pas dans un asile de « timbrés ».

Deux ou trois fois cet individu m'a été au bout des ongles ; sans ma Marie, nom de sort de nom de sort ! je ne sais pas ce qui serait arrivé. En a-t'y fait de ces poïetes manières. Ma femme qui est plus instruite que moi m'a dit en parlant de ce « tatzet » : c'est un qui veut se donner des airs à deux *r*. Je crois qu'elle a bien dit, hein ?

Si je vous ai griffonné cette lettre, c'est pour vous dire qu'il y a des gens qui sont rudement bêtes ; leur façon de se comporter en public nous ôte un gros tas de plaisir.

Répondez-moi un petit mot, ça me ferait bien du bien et puis, si vous venez par chez nous, vous serez le bienvenu, on boira un bon verre de blanc et on reparlera de cette histoire.

Vous pouvez bien croire à toute mon affection et mon respect. Ma femme a relu ma lettre, elle trouve que je cause bien.

Héli M.....
Vieux lecteur de *La Gruyère*.

Au Cinéma Lux. — L'étincelante aventure que fut la vie de *Mandrin* vous remplira d'enthousiasme.

C'est la page la plus séduisante de l'histoire qui se réalise pour vous par le génie des acteurs et la science des metteurs en scène.

SOCIÉTÉS LOCALES

Football-Club Bulle. — Dimanche 1er mars, à 2 h. précises, en cas de beau temps, entraînement obligatoire pour tous les membres actifs ; formation des équipes pour les prochains matchs.

Mort de M. Branting.

M. Hjalmar Branting, que son état de santé avait dernièrement contraint d'abandonner la présidence du conseil suédois, est mort mardi à midi. La disparition de ce remarquable homme d'Etat est une perte pour la Suède et pour l'Europe.

Né en 1860 à Stockholm, fils d'un éminent médecin, Branting avait fait des études scientifiques. Après avoir été attaché à l'Observatoire de Stockholm, Branting s'adonna à l'étude des questions sociales. Avant tout philanthrope et désireux d'améliorer le sort des classes ouvrières sans détruire les classes bourgeoises dont il était issu, il fut le fondateur de la social-démocratie suédoise, parti qui est aujourd'hui le plus important du Ricksdag. Il fut à trois reprises président du Conseil.

Par sa clairvoyance et sa modération, Branting sut imposer le respect même à ses adversaires conservateurs, et préparer l'évolution de la Suède. Aux tendances germanophiles des hobereaux suédois, il opposa son esprit de justice de véritable européen qui sut discerner, pendant la guerre, de quel côté penchait le bon droit. Ami sincère de la France — il le fit bien voir à la Conférence socialiste de Stockholm — Branting a joué un rôle considérable dans les dernières assemblées de la S. d. N.

Au Conseil, le rôle de M. Branting fut tout de conciliation. On peut dire qu'il fut le représentant des Etats non belligérants et que, dans chaque occasion, il insista sur les droits et le rôle des petits Etats dans la S. d. N.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Collision d'avions.

A Roissy (Seine-et-Oise), mercredi, trois avions militaires revenaient ensemble lorsqu'un quatrième survint et heurta le premier d'entre eux. Les deux avions tombèrent alors. Dans le premier, il y eut deux tués. Les occupants du deuxième sont indemnes.

Naufrage.

Le canot de sauvetage de La Rochelle, sorti pour tenter le sauvetage d'un trois-mâts espagnol échoué à la côte ouest de l'île de Ré, a chaviré. Sur les dix hommes de l'équipage, trois seulement ont pu être sauvés.

SUISSE

Un taureau cher.

Le taureau du Simmenthal *Lord* a été acquis ces jours derniers par un syndicat allemand d'élevage au prix de 26,000 francs.

Café suisse

tel est le nom du succédané de café mélange mocca Virgo de Kunzlé, réputé et expérimenté. Au lieu de café pur, des milliers de femmes réfléchies n'emploient plus que la délicieuse, saine et populaire boisson qu'est le Kunzlé

VIRGO

Prix en magasin : Virgo, 1.40, Sykos 0.50. Nago Olten

Monsieur Albert STREBEL et les familles alliées, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris une si grande part à leur chagrin.

Monsieur Emile ANDREY-MONNARD, Madame Xavier MORAND-ANDREY et Madame Louis CUENNET-ANDREY remercient bien sincèrement leurs parents et toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du grand deuil qu'ils viennent d'éprouver.

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Marcel Andrey

aura lieu le 28 février à 8 heures à l'église paroissiale de Bulle.

Les enfants et familles de **feu Julien JUDET**, ancien agent de **Police locale**, remercient bien sincèrement le **Conseil Communal de Bulle**, ses **Collègues** de la Police locale, **les Membres de la F. S. E. T. T. de Lausanne**, ainsi que toutes **les personnes** qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur douloureuse épreuve.

Les abonnés changeant d'adresse sont priés de nous indiquer, en même temps que la nouvelle, aussi l'ancienne adresse.

Cinéma LUX

SAMEDI, à 8 1/4 h.
DIMANCHE, à 3 h. et 8 1/4 h.
Superbe programme.

Pathé-Actualités.

MANDRIN

Grande tragédie particulièrement émouvante et intéressante.

ON DEMANDE
bonne à tout faire
ayant déjà servi, pour ménage soigné avec deux enfants.
S'adr. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 451 B.

ON DEMANDE
pour la montagne
un JEUNE HOMME
de 16-18 ans, si possible sachant traire.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 7144 B.

Je suis acheteur de
fromages
gras, mi-gras et maigres, ainsi que **Tilsitt.**
Faire offres **S. L. Case 190, Fribourg.**

Un garçon
libéré des écoles **s'engagerait pour la montagne.**
S'adres. à **Edouard Bochy, à Villarvolard.**

Très beau chien
épagneul, 22 mois, pure race avec pédigré, **à céder à bon compte.** S'adresser à **Auguste Peyraud, Bulle.** Téléphone 54.

La Naissance
de la
Confédération suisse.

Citoyens !

C'est un plaisir et un devoir pour vous d'assister à la vivante reconstitution des origines de votre Histoire, qui sera donnée cette semaine au **Cinéma du Closeau, à Bulle.**

Allez tous à cette **GRANDE MANIFESTATION PATRIOTIQUE,** à cette magnifique épopée rustique qui est la charte de vos libertés.

Pas d'abstention !
Tous au
CINÉMA du CLOSEAU !
VIVE LA SUISSE !

Représentations vendredi et samedi à 8 h. 1/4, dimanche à 2 h. 1/2 et 8 h. 1/4.

Les séances commenceront à l'heure précise

Emile GAUDARD, avocat à BULLE
a ouvert, pour le district de la Veveyse, une
ÉTUDE de NOTAIRE
à Châtel-St-Denis
au bureau de M. Pierre GENOUD, Syndic, Bâtiment Jambé, 1er étage. 529

HENNIEZ-LITHINÉE

Nous avons l'avantage d'informer **MM. les médecins, hôteliers** et **Restaurateurs,** ainsi que notre honorable clientèle, que
M. Alfred LUTHY, à BULLE, téléphone 243
reprendra le dépôt général de notre eau le 1er mars 1925.
Sté des Bains & Eaux d'Henniez : La Direction.

VENTE JURIDIQUE d'immeubles.

„L'Office des Poursuites de la Gruyère" vendra aux enchères publiques, **samedi 28 février 1925, vers 3 heures** du jour, dans une salle particulière de l'**Hôtel du Lion-d'Or** à **Avry-devant-Pont,** les immeubles appartenant à **Mme Mathilde Charrière,** épouse de Martin, et comprenant **maison d'habitation, remise et pré de 9 a. 12 ca.**
Bulle, le 23 février 1925.

Toujours avant, prima
Paille
Foin de pré
Regain, Luzerne, Tourbes, Pommes de terre
directement de la
Comp. Suisse de Pailles et Fourrages
— BERNE —

Ne renoncez pas à vos droits !

Aux gens peu fortunés, secours est assuré par l'**Office fiduciaire Desmeules & Mauron,** 81, rue de Lausanne, **Fribourg.** Consultations gratuites.

Jeune homme
libéré des écoles **est demandé comme garçon de pharmacie.**
S'adresser à la **Pharmacie A. BARRAS, à Bulle.** 496

ABONNEZ-VOUS A „LA GRUYÈRE"

Grande salle de **l'Hôtel-de-Ville** de **Bulle.**
DIMANCHE 1er MARS, à 8 h. 1/4.
CONFÉRENCE PUBLIQUE et GRATUITE
donnée par **M. SERGE BARRAULT,**
professeur à l'Université de Fribourg.
„JEANNE D'ARC" (projections).

A l'occasion de la **foire de Bulle, jeudi 5 mars,** le soussigné se trouvera à sa place habituelle, **près du Cheval-Blanc.**

Grand déballage de corps de colliers
en CUIR pour mulet
à des prix avantageux.
Se recommande.
Alphonse RENEVEY, sellier-tapissier, à Vuisternens-dev.-Romont.

SOUMISSION
pour
couverture de chalet :

1. **Fourniture de 150 m² tôle galvanisée N° 9,** rendu franco à **Bulle ;**
2. **Fourniture et posage de la tôle** (transfert depuis Bulle sur les lieux à la charge du propriétaire).

Le propriétaire se réserve le droit d'adjuger les soumissions.
Pour voir les travaux et les conditions, déposer les soumissions, s'adresser chez **Pierre CHARRIÈRE, à Riaz,** jusqu'au **samedi 14 mars.**
Pas d'indemnité de route.

A VENDRE
accordéon
chromatique, 4 rangs, 105 bases.
S'adresser, dès 7 h. le soir, à **Auguste Bussard,** près des Vernes, **Pringy.**

A VENDRE
un char
à un cheval, essieux en fer.
S'adresser à **Genoud,** à **Marsens.**

Domaine de 19 poses
à vendre dans la Veveyse, *près d'une gare, eau intarissable, lumière électrique. Conditions très avantageuses.*
S'adres. à **Publicitas Bulle,** sous P. 452 B.

A REMETTRE
à Lausanne, pour cause de santé,
une lessiverie
avec atelier de repassage, chaudière à eau chaude.
S'adres. à **Publicitas Bulle,** sous P. 7131 B.

ON DEMANDE
de suite une
jeune fille
pour aider au ménage et à la campagne.
S'adr. à **Louis Saudan,** au Triamon, pr. **Châtel-St-Denis.**

Domaine à faner
contenance 30 poses en un seul mas. 528
S'adr. **Hoirie Oscar Dupasquier, La Tour-de-Trême.**

A louer
UN APPARTEMENT de 3-4 chambres avec chambre de bains.
Faire offres à **Publicitas, Bulle,** sous P. 450 B.

PHARMACIE D'OFFICE
Dimanche 1er mars
Pharmacie STREBEL

Spécialement pour la campagne

Du samedi 28 février au samedi 7 mars

Nous offrons à **prix très réduits** les articles suivants :

— — — **Voyez notre vitrine spéciale** — — —

AUX TISSUS

Flanelle coton pr. chemises, 3 *qualités réclame* 0.95, 0.85 *et* 75 ct. le m.
Essuie mains à carreaux rouges, Le m. 55 ct.
Toile blanche, larg. 80 cm. bonne qualité pour lingerie Le m. 75 ct.
Rideaux blancs, jolis dessins Le m. 95, 75 *et* 55 ct.
Enfourrage rose, mauve, bleu larg. 135, jolis dessins, Le m. 1.95
Triège bleu ou vert pr. tabliers qual. lourde Le m. 1.95
Cotonne pr tabliers, beaux dessins, larg. 100 cm. Le m. 1.35
Merinos pour tabliers, larg. 100 cm. beaux dessins clairs et foncés, Le m. 1.95
Satinette imprimée pour tabliers, larg. 80 cm., choix immense en dessins Le m. 1.65
Doublure grise molletonnée Le m. 1.35, 1.10, et 0.95
Grisette, larg. 130 cm. pr pantalons de travail Le m. 2.95
Grisette rayée, larg. 100 cm. pr vestons Le m. 1.95
Tapis de corridors, brodés en jut, larg. 70 cm. Le m. 2.95

POUR DAMES

Bas de laine côtes 2-2 de belle qual., la paire 1.75
Bas d'enfants en tricot laine, bonne qual., la paire 1.25
Camisoles de laine, longues manches, qualité douce La camisole 2.95
Camisoles de coton écru, qual. serrée et belle, longues manches, la camisole 1.75
Pantalons de sport molletonnés, grandeur 70 cm., très chaud Fr. 3.95
Chemises en flanelle coton, article chaud, Fr. 2.95
Pantalons en flanelle coton, qual. lourde, la paire 2.95
Châles vaudois pure laine, en noir, violet, bleu ou brun, Fr. 6.90
Boléro de laine, en noir seulement, sans manches 8.75
avec manches, 7.50
Allumettes, les 10 paquets 25 ct.
Savon de Marseille, pendant 8 jours, le morceau 30 ct.

POUR HOMMES

Chemises en flanelle coton, bonne qualité, 2.95
Chemises en oxfort à carreaux noirs et blancs, molletonnées, 4.95
Chemises tricot, devant fantaisie, très grand choix, 4.95
Chemises Jäger-col, brodé ou uni, en beige, gris ou bleu, 6.50
Bretelles élastiques, bonne qual. 1.50
6 cols souples blancs pour fr. 1.— les 6
Caleçons de laine pour hommes, la paire 3.90
Pantalons entièrement doublés, la paire 8.70
Chaussettes en tricot pure laine, grises, la paire 1.95
Un lot de chapeaux de feutre pr hommes, au choix, 3.—
Belles casquettes en drap uni, brun, bleu ou gris, la casquette 3.90

Ne manquez pas de profiter de ces **OCCASIONS** dont les quantités sont limitées

Grands Magasins **Ville de Paris, Vevey**

Etablissements René Lévy.

La langue non viciée

du bébé trouve le café répugnant. Mais si vous lui donnez du café de malt Kathreiner-Kneipp, ses yeux brillent et il en demande encore. C'est la meilleure preuve de l'excellence de ce café si salubre et apprécié depuis plus de 30 ans.

FOIN de bonne qualité, bottelé, à fr. 7.80 les 100 kg. Vallorbe dédouané, ou fr. 9.50, franco gare Bulle.

PAILLE de blé, bottelée, saine et sèche, fr. 5.40 les 100 kg. Vallorbe dédouané, ou fr. 7.— franco gare Bulle.

Le tout par vagon complet, majoration de 50 cent. par 100 kg. pour livraison par chars.

SYNDICAT AGRICOLE de la GRUYÈRE
BULLE

MISES JURIDIQUES

„L'Office des Faillites de la Gruyère" vendra aux enchères publiques le **vendredi 6 mars prochain, dès 11 heures, à son bureau, château de Bulle,** une **maison d'habitation avec grange, écurie, garage, sis à la ruelle de l'Ecole,** art. 1241 et 1242 du cadastre de Bulle. **Estimation fr. 10000.—**

Le même jour, à quinze heures, à l'auberge de la Cantine à Avry-devant-Pont, un bois, d'une contenance de **3 poses 201 perches,** art. 307 de dite commune.
Estimation officielle **fr. 2500.—**

et **domaine de 7 poses 109 perches, Sous Russille, avec maison d'habitation, grange, écurie et remise,** art. 80, 81, 82, 83 de la commune de Villars d'Avry.
Estimation officielle **fr. 15000.—**

le tout appartenant à la masse en faillite **Joseph Nicolet,** primeurs à **Bulle.**

Les conditions déposent à l'office.

Bulle, le 23 février 1925. *L'Office des Faillites.*

A VENDRE

un lit complet, une belle poussette anglaise et un **lit d'enfant,** ainsi que plusieurs mâles **canaris du Hartz** et femelles pour nichées.

S'adr. à **Publicitas, Bulle.**

---

1 Mobilier 685 fr.

en noyer massif
(à l'état de neuf)

1 grand beau lit, 2 pl. avec literie neuve ; 1 table de nuit ; 1 lavabo marbre et glace ; 1 commode ou armoire ; 1 table de milieu avec tapis moquette ; 1 joli canapé, chaises assorties, 1 table de cuisine, tabourets et un bon potager avec bouilloire cuivre.

(On détaille)

— Emb. exp. franco —

R. Fessler, *Jura 2, Tél 55.87* **Lausanne.**

(On peut visiter le dimanche sur rendez-vous).

A vendre

quelques cents **fagots de nœuds,** secs.

S'adresser à la **ferme de la Rossenaz, près la gare de La Tour-de-Trême.**

Fumeurs ?

Oui, alors voici un bon conseil achetez votre provision en tabacs pour la pipe directement chez le planteur et vous économiserez beaucoup d'argent. Le Valais ne produit pas seulement du bon vin, mais également du bon tabac.

Je vous offre :

Tabac du paysan, la livre à fr.		1.80
„ valaisan N° 2,	„ „	2.10
„ valaisan N° 1,	„ „	2.50
Porto mi-fort	„ „	2.50
Moros, léger	„ „	3.—

Prière d'indiquer si on le désire en coupe fine ou grosse.

J'expédie aux prix susmentionnés franco domicile, contre remboursement, en sacs de 5, 10 ou 20 livres. A chaque commande d'au moins 10 livres, je joins gratuitement 10 cigares bouts (Rio-grande) ou 10 cigares valaisans.

Faites un essai et vous resterez mon client.

Md. FURRER, Tabacs
SION, 11.

A vendre à distraire environ 1000 pieds de

foin

de 1re qualité, chez **Vve Madeleine Dafflon, au Pont, Epagny.**

Toiles pour DRAPS DE LIT

Excellentes qualités blanchies.

Pur fil, 165 cm.	Fr. 7.35 par m.
Pur fil, 180 cm.	Fr. 7.95 par m.
Mi-fil, 163 cm.	Fr. 4.95 par m.
Mi-fil, 178 cm.	Fr. 5.45 par m.

Tous linges de maison.
Spécialité de
Trousseaux complets.

Ourlets jour, broderie. **Directement** de notre propre **Tissage de Toiles.** 278

MÜLLER & Cie
LANGENTHAL (Berne).
(Maison fondée en 1898).
— *Demandez échantillons* —

On demande dans bonne auberge de campagne une brave

fille

d'au moins 20 ans, pour tous travaux et le service.

S'adresser à **M. Roulin, auberge de Lessoc.** 511

Vente de bois.

La commune de **La Tour-de-Trême** expose en vente par lot de 100, éventuellement tout le bloc, **2400 fagots en bûches sapin** situés vers la **cabane des Villieux.**

Prix **fr. 35.— le cent.**

Les amateurs sont priés de s'annoncer à M. DAFFLON François, délégué aux forêts.

La Tour, le 21 février 1925.

509 *Le Conseil communal.*

A VENDRE

belle vachette

pie rouge âgée de 15 jours, chez **Albert Dafflon, Epagny.**

VENTE DE BOIS
de charronnage

Samedi 28 février, l'Etat vendra en mises publiques sur la route cantonale, **près du village d'Enney :**

17 billes d'orme et **27 tas de branches et rondins ;** à BROC, **2 ormes** sur pied.

Rendez-vous des amateurs à **1 h. à la gare d'Estavannens** et à **3 h. ½ à l'usine Ruffieux à Broc.**

L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

A remettre

joli appartement

de 3 chambres au Bâtiment de la Viennoise.

S'adresser à **Mme LOSEY, Lingère.**

Enchères publiques.

Le samedi 28 février 1925, à **14 heures,** devant l'HOTEL de VILLE à **Broc,** la Justice de Paix de Gruyères vendra par voie d'enchères publiques, les objets mobiliers appartenant à la succession de feu **Jacques HAUSWITH, Instituteur à Mothélon,** comprenant entr'autres :

1 montre en argent, 1 bois de lit, une table, 1 chaise, 1 buffet, 1 lot d'habillements, 1 harmonium en bon état, 1 bibliothèque renfermant le dictionnaire LAROUSSE en 7 grands volumes, ainsi que divers livres de science, d'histoire et de musique.

— Paiement comptant —

Gruyères, le 23 février 1925.

Par ordre :

Le Greffier Ls MOSSU.

Pour le Carême

Morue d'Islande
Thon ouvert
Escargots préparés

Grand choix en **conserves de poisson.**

Epicerie fine
GRANDJEAN-KRETZ, BULLE

Mise de bétail.

Pour cause de cessation de bail, les soussignés exposeront en mises publiques le **lundi 2 mars prochain, devant la ferme des CARRETS, au PAQUIER,** leur bétail consistant en :

1 taureau de 1 ½ an, 8 mères-vaches portantes ou vêlées, 3 taures dont 2 portantes, 2 génisses de 2 ans, 2 génisses d'un an, ainsi que 1 bélier, 1 brebis, 1 chèvre et 1 bouc primé. 358

Tout ce bétail est pie rouge et fait partie d'un Syndicat.

La mise aura lieu **dès 1 heure après midi.**

Les exposants : **Hoirie Lucien PASQUIER.**

Agriculteurs, utilisez les

ENGRAIS de MARTIGNY

non seulement vous aurez des produits de haute valeur, à des prix au moins aussi avantageux que ceux des engrais importés, mais vous favoriserez l'**Industrie Nationale.**

Superphosphates - - - Phosphazotes
Engrais universels au sulfate d'urée.

Représentant pour la région :

Eugène CROTTI, Bulle.

Pommes de terre

pour semences et pour la consommation.
Louis ZEN-KLUSEN, SION.

Prière de découper ! **Ne paraît qu'une fois !**
Expédition franco pour presque tout !

SEMENCES !

en sachets avec toutes les instructions pour la culture, livrées par **une grande maison suisse** de premier ordre.

Ce que m'écrit un instituteur d'horticulture dans le service de l'Etat ;

... Je vous fais savoir que les semences livrées par vous l'année passée pour le Cours de culture de légumes à D... n'ont laissé rien à désirer en ce qui concerne non seulement la qualité germinative, mais aussi la pureté des variétés.

Strickhof, Zurich H. Hochstrasser.

Semences de la meilleure qualité, fraîches et aptes à germer. Chaque acheteur reçoit un cadeau de valeur. Pour simplicité, tout envoi se fait contre remboursement. Il suffit d'indiquer le N° de la semence choisie et l'adresse exacte.

Tous les maraîchers apprécient particulièrement le chou-fleur **„Nain d'Erfurt",** comme étant le plus renommé, et pourtant sa semence ne coûte chez nous que

20 cts. comme toutes les autres **semences de légumes** en fortes portions.

N° 24, **chou-fleur** géant, tardif ; N° 26, petit **chou blanc,** printanier ; N° 28, chou-fleur géant de Magdeburg ; N° 1, chou-fleur géant de Brunschwig ; N° 23, chou-fleur d'York ; N° 29, **chou rouge** foncé de première qualité ; N° 30, Wirz printanier ; N° 31, **Wirz** tardif ; Vertus ; N° 41a, Wirz tête de fer ; N° 12, chou marcelin ; N° 104, chou de Bruxelles ; N° 16, frisé d'hiver ; N° 10 **chou-rave,** meilleure qualité, jaune et fondant ; N° 57, **carotte,** petite printanière ; N° 56, carotte mi-longue, Nantaise ; N° 55, carotte longue, rouge, première qualité ; N° 58, carotte longue, du Palatinat, jaune ; N° 4, **colrave** printanier, petit, blanc ; N° 5, colrave blanc ; N° 34, colrave géant, blanc, tardif ; N° 35, colrave bleu tardif ; N° 37, **salade pommée** „Roi de Mai" ; N° 19, „Trotzkopf" brune ; N° 20, salade jaune ; N° 147, salade tête de fer, jaune ; N° 38, salade à effeuiller ; N° 41, Romaine ; N° 42, cresson de jardin ; N° 98, „Majoran" ; N° 18, doucette ; N° 47, poireau d'été ; N° 49, poireau d'hiver ; N° 7, radis rouge ; N° 50, radis „Glaçon" ; N° 52, raifort de mai ; N° 53, radis bavarois, blanc ; N° 54, raifort d'hiver ; N° 45, céleri géant de Prague ; N° 60, carottes rouges et noires et à salade ; N° 62, concombre grimpant ; N° 64, concombre rampant ; N° 65, cornichon ; N° 21, **épinard** vert foncé ; N° 22, épinard „Gaudry" géant ; N° 147a, épinard d'été (Neuseel) ; N° 146, **betterave** 1 kg. pour fr. 3.— ; N° 87, courge ; N° 102, persil ; N° 139, rave d'automne ; N° 109, oignon géant, laune de Zittau ; N° 110, idem rouge ; N° 118, chicorée à salade ; N° 178, racine de chicorée à café ; N° 33, chou beurré ; N° 14, endives d'hiver ; N° 101, bettes Mangold, première qualité, jaunes ; N° 107, tomate. Pour d'autres variétés, consulter notre catalogue richement illustré, haricots et pois de toutes espèces, à 40 cent., petits oignons à planter, à 2 fr. 20 le kg.

Graines de fleurs Chaque assortiment (sans autre mention) **de 20** à **30** cent. **seulement** (accompagné d'une méthode de culture) N° 202, aster, nain ; N° 209, aster, „plume d'autruche" ; N° 205, aster chrysanthème ; N° 218, balsamine ; N° 249, œillet barbu ; N° 254, œillet de Chine ; N° 256, œillet marguerite ; N° 266, œillet noble à floraison perpétuelle (75 cent) ; N° 270, giroflée jaune (40 cent.) ; N° 242, œillet rouge ; N° 377, réséda ; N° 401, volubilis ; N° 830, bluet ; N° 900, pensées, toutes variétés mélangées ; N° 378, plante grimpante pour balcons ; N° 281, fleur de la passion bleue ; N° 281a. idem, blanche ; N° 230, gazon japonais (60 cent.) ; N° 224, edelweiss de Sibérie (75 cent.) ; N° 224a, edelweiss des Alpes (60 cent.) ; N° 225, sensitive ; N° 232, **Merveille des fleurs !** appelée „Rose des Dames", ou „Rose baiser", petit cornot 50 cent., grand cornet 1 franc ; N° 284, Buisson ardent ; N° 294, Nigella.

Rose merveilleuse (Calystegia) la plus belle de toutes les plantes grimpantes, atteint 4 à 6 m. de hauteur, floraison constante et résiste aux rigueurs de l'hiver. Boutures 30 cent. la pièce, 12 pièces 3 francs, avec méthode de culture.

Bégonias à bulbes Espèces magnifiques, gros bulbes avec tourbe, tées variétés, 6 à 7 couleurs, N° 142 variété géante, 1 pièce 0 fr. 30 ; 10 p. 2 fr, 50 ; N° 151, variété compacte ; N° 153, variété frisée, 1 pièce 35 cent., 10 pièces 3 fr. ; N° 163a, bégonias genre Bertigny, 1 pièce 0 fr. 65, 10 p. 6 fr. (nouveauté splendide).

Bouton de rose merveille, marbré, zébré, 55 cent. et 65 cent.

En outre, vous trouverez plus d'une centaine de nouveautés en oignons à fleurs, graines de fleurs et de légumes dans mon catalogue, qui sera joint à chaque envoi gratuitement, ou qui est envoyé sur demande.

A. KUDERLI, marchand-grainier, DUBENDORF.